

Communiqué de presse

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.spglobal.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

S&P Global Ratings confirme les notes 'AA/A-1+' du Département des Hauts-de-Seine. La perspective reste stable.

PARIS, le 18 novembre 2016. S&P Global Ratings confirme les notes à long terme 'AA' et à court terme 'A-1+' du Département des Hauts-de-Seine. La perspective reste stable.

Les notes des Hauts-de-Seine reflètent la gouvernance et la gestion financières du Département que nous jugeons « très fortes », sa situation de liquidité « exceptionnelle », son économie « très forte », ses engagements hors-bilan « faibles », son « très faible » endettement, ainsi que ses performances budgétaires que nous évaluons comme « fortes ».

Les notes tiennent également compte du cadre institutionnel « évolutif mais équilibré » des départements français, ainsi que de la flexibilité budgétaire « moyenne » du Département.

La note à long terme du Département reste équivalente à sa qualité de crédit intrinsèque, que nous évaluons à 'aa'.

Nous considérons que le cadre institutionnel des départements français est « évolutif mais équilibré ». Selon nous, les départements français font face à un déséquilibre structurel entre leurs recettes et leurs dépenses. Par ailleurs, ils disposent d'une faible flexibilité budgétaire et ils sont fortement exposés aux cycles économique et immobilier. Par ailleurs, la réduction des concours financiers de l'État aux collectivités locales à hauteur de 10 milliards d'euros entre 2015 et 2017 a accru la pression qui pèse sur les finances des départements. Alors que la réduction des dotations de l'Etat initialement prévue pour 2017 a été réduite de moitié pour le bloc communal, elle a été maintenue à hauteur de 1,15 milliard d'euros pour les départements, soit 2% de leurs recettes de fonctionnement.

Ces contraintes sont en partie contrebalancées par l'économie très dynamique des Hauts-de-Seine, qui permet des bases fiscales dynamiques et des dépenses sociales inférieures à la moyenne. Nous estimons le PIB par habitant des Hauts-de-Seine à 100 600 euros en 2015. Le Département bénéficie d'infrastructures de premier plan et il accueille notamment sur son territoire La Défense, le plus important quartier d'affaires de France.

Le Département a été en mesure de compenser les pressions exogènes qui pèsent sur sa section de fonctionnement, notamment grâce à une gouvernance et une gestion financières que nous jugeons très fortes. Malgré des dépenses de péréquation élevées et une diminution des concours financiers de l'État qui pèsent sur la section de fonctionnement, l'épargne brute demeure forte. Nous estimons que les Hauts-de-Seine continueront de témoigner d'une gouvernance politique et administrative très solide et d'une très forte maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le Département devrait également continuer d'afficher des objectifs clairs de limitation de la détérioration des soldes budgétaires pour limiter l'accroissement de l'endettement. La gestion de la dette et de la trésorerie demeure prudente et à même de

financer efficacement les futurs investissements du Département.

Nous estimons que la flexibilité budgétaire du Département reste moyenne. Ses recettes fiscales modifiables représenteraient 19% des recettes de fonctionnement du Département en 2016. Nous considérons que les dépenses de fonctionnement sont pour l'essentiel rigides, car liées à des compétences obligatoires. Toutefois, nous estimons que le Département conserve d'importantes marges de manœuvre sur certaines charges de fonctionnement, notamment en termes de revisite de dispositifs optionnels, et qu'il dispose d'une flexibilité significative sur les dépenses d'investissement qui représentent plus de 20% des dépenses totales, et peuvent être ajustées en cas de besoin.

L'Exécutif départemental a confirmé son intention de fusionner avec le Département voisin des Yvelines. Une telle fusion ferait doubler la population du Département et multiplierait sa superficie par un facteur de 12. Le calendrier reste cependant incertain et les implications financières dépendraient des accords entre les deux conseils départementaux, et également des décisions du gouvernement central concernant le cadre et la feuille de route de la fusion. En effet, cette fusion devra s'opérer dans un cadre légal décidé au niveau national, dont les implications et exigences sont pour l'instant incertaines. Nous considérons que ceci n'affecte pas à ce stade la situation financière des Hauts-de-Seine. Nous continuerons de suivre les évolutions du projet durant les prochains mois.

Malgré une épargne brute importante, nous anticipons des besoins de financement après investissements supérieurs à 5% des recettes totales d'ici à 2018. Après des excédents de financement après investissement pendant plusieurs années, le Département entend accroître ses dépenses d'investissements durant les prochaines années, en finançant notamment plusieurs projets de grande envergure, dont de nouveaux bâtiments administratifs pour son siège, des lignes de tramway, et les derniers versements au titre de la construction d'une nouvelle salle de concert dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). La fusion des deux autorités publiques de gestion et développement du quartier de la Défense (Epadesa et Defacto) devrait également avoir pour effet d'augmenter les subventions d'investissement du Département, l'une des deux entités étant un organisme satellite des Hauts-de-Seine. Le Département dispose toutefois de réserves de liquidité importantes, lui permettant d'auto-financer en partie ces déficits.

Grâce à la mobilisation de son fonds de roulement, le recours devrait ainsi demeurer contenu sur les prochains exercices. Nous estimons que le poids de la dette restera inférieur à 30% des recettes de fonctionnement en 2018 et que la capacité de désendettement restera inférieure à 3 ans. En ligne avec notre méthodologie, et étant donné le partage des risques inhérent aux contrats PPP, l'endettement consolidé comprend le PPP relatif à la construction d'une nouvelle salle de concert, et également un encours d'environ 30 millions d'euros de garanties octroyées à des organismes non autonomes financièrement.

Nous considérons les risques associés aux engagements hors-bilan du Département comme faibles, y compris les garanties d'emprunt octroyées aux organismes autonomes financièrement, qui représentaient 24% des recettes de fonctionnement à fin 2015. Celles-ci sont essentiellement octroyées à des opérateurs de logement social, un secteur généralement peu risqué en France et faisant l'objet d'une forte supervision par l'État.

Liquidité

S&P Global Ratings considère la situation de liquidité du Département comme exceptionnelle, reflétant une très forte couverture du service annuel de la dette et un accès que nous jugeons satisfaisant à la liquidité externe, illustré par sa capacité à contracter des prêts à long terme.

En 2017, nous anticipons que les réserves de trésorerie couvriront environ 3,5 fois le service de la dette – remboursements en capital et paiement d'intérêts liés à la dette directe ainsi qu'aux PPP.

Perspective : Stable

La perspective stable associée à la note à long-terme reflète notre scénario central selon lequel le Département sera en mesure d'augmenter ses dépenses d'investissement tout en limitant l'accroissement de son endettement et la détérioration de ses performances budgétaires, ainsi qu'en maintenant une situation de liquidité exceptionnelle.

Nous pourrions envisager un abaissement des notes dans les 24 mois si la gouvernance et la gestion financières du Département ne lui permettaient pas de contrebalancer de nouvelles pressions budgétaires externes, tenant par exemple à une contribution renforcée aux dispositifs de péréquation ou à des changements institutionnels défavorables. Le Département enregistrerait des besoins de financement après investissement excédant notre scénario central, conduisant à un accroissement plus important de la dette. Ce scénario n'est toutefois pas privilégié à ce stade.

Si nous abaissions la note à long terme de la République française ou la perspective associée à cette note, nous abaisserions également celle du Département.

Bien que ce scénario nous semble peu probable, nous relèverions la note des Hauts-de-Seine si nous faisons de même pour la note de la République française, et si, en ligne avec notre scénario optimiste, le Département enregistrerait des excédents de financement après investissements structurels et renforçait sa prospective financière.

Contact presse

- Armelle Sens, Paris

Contacts analytiques

- Youssef Ait Benasser, Paris
- Christophe Doré , Paris

Statistiques Financières

Tableau 1

Statistiques financières du Département des Hauts-de-Seine

	--Scénario central--				
(En millions d'euros)	2014	2015 (SC)	2016 (SC)	2017 (SC)	2018 (SC)
Recettes de fonctionnement	1736	1851	1770	1703	1718
Dépenses de fonctionnement	1459	1459	1469	1492	1476

Tableau 1

Statistiques financières du Département des Hauts-de-Seine (cont.)					
--Scénario central--					
(En millions d'euros)	2014	2015 (SC)	2016 (SC)	2017 (SC)	2018 (SC)
Épargne brute	277	391	301	211	242
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	15,9	21,1	17,0	12,3	14,1
Recettes d'investissement	127	106	125	106	125
Dépenses d'investissement	448	390	402	437	475
Solde de financement après investissements	-44	108	25	-120	-108
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	-2,3	5,5	1,3	-6,7	-5,9
Remboursement du capital de la dette	32	33	40	41	41
Emprunts nouveaux	0	45	3	50	130
Solde final	-76	119	-12	-111	-19
Dette directe en fin d'année	216	231	193	211	305
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	12,4	12,4	10,9	12,3	17,7
Charges financières brutes (% des recettes de fonctionnement)	0,5	0,5	0,4	0,9	0,7
Capacité de désendettement (en années)	0,7	0,5	0,6	1	1,2
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	14,3	14,9	21,2	22,4	27,1
Dépenses d'investissement (% des dépenses totales)	23,4	21	21,4	22,6	24,3
Recettes fiscales modifiables (en % des recettes de fonctionnement)	18,6	18,1	19	20,2	20,5

SC - projections du scénario central de S&P, scénario le plus probable Source: Comptes 2014 et 2015 retraités par S&P ; Projections S&P 2016-2018

Statistiques socio-économiques

Tableau 2

Statistiques socio-économiques du Département des Hauts-de-Seine					
	2014 (SC)	2015 (SC)	2016 (SC)	2017 (SC)	2018 (SC)
Population	1,597,213	1,603,379	1 611 957*	1 620 581*	1 629 252*
Croissance de la population (%)	0.4	0.4	0.5*	0.5*	0.5*
Taux de chômage en fin d'année (%)	8.0	7.8	7.5	n.d.	n.d.
PIB (nominal) par habitant (en euros)*	97,723	100,621	103,664	106,796	110,517
Croissance réelle du PIB (%)*	1.6	2.3	2.5	2.5	3.0

Source: INSEE et EUROSTAT * Estimations S&P n.d: données non disponibles SC - projections du scénario central de S&P

Scores publiés:

Tableau 3

Synthèse des scores pour le Département des Hauts-de-Seine

Facteurs clés de notation	
Cadre institutionnel	Evolutif mais équilibré
Economie	Très forte
Gouvernance et gestion financières	Très fortes
Flexibilité budgétaire	Moyenne
Performances budgétaires	Fortes
Liquidité	Exceptionnelle
Poids de la dette	Très faible
Engagements hors-bilan	Faibles

*Les notes de S&P Global sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus, conformément à notre méthodologie. La partie A de notre méthodologie "Methodology For Rating Non-US Local And Regional Governments" publiée le 30 juin 2014 indique comment ces huit facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation.

Statistiques : France

- Outlook On France Revised To Stable On Steadying Growth and Fiscal Outcomes; 'AA/A-1+' Ratings Affirmed, October 21, 2016

Méthodologies et rapports associés

- Criteria – Governments - Methodology For Rating Non-U.S. Local And Regional Governments - June 30, 2014
- Criteria – Governments Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, Oct. 15, 2009
- General Criteria: Use of Creditwatch And Outlooks, September 14, 2009
- Criteria - Governments - International Public Finance: Methodology And Assumptions: The Impact Of PPP Projects On International Local And Regional Governments: Refined Accounting Treatment - December 15, 2008
- General Criteria: Ratings Above The Sovereign--Corporate And Government Ratings: Methodology And Assumptions - November 19, 2013
- Criteria - Governments - International Public Finance: Methodology: Rating Non-U.S. Local And Regional Governments Higher Than The Sovereign - December 15, 2014
- 2015 Annual International Public Finance Default Study And Rating Transitions, June 30, 2016
- Institutional Framework Assessments For Non-U.S. Local And Regional Governments - February 5, 2015

Conformément à nos procédures et politiques en vigueur, le comité de notation était composé d'analystes habilités à voter dans le cadre de ce comité, suffisamment expérimentés pour posséder le niveau approprié de connaissance et de compréhension de la méthodologie applicable (voir rubrique « Méthodologies et rapports associés » ci-dessus). Au début du comité, le président a confirmé que les informations fournies au comité par l'analyste principal avaient été transmises dans les délais impartis et s'avéraient suffisantes pour que les membres du comité prennent une décision éclairée.

Après une introduction par l'analyste principal et la présentation de sa recommandation, le comité a débattu des facteurs clés de notation et des problématiques en jeu conformément aux critères applicables. Les facteurs de risque

quantitatifs et qualitatifs ont été présentés et débattus à la lumière des résultats passés et des prévisions.

L'appréciation des facteurs clés de notation par le comité est reflétée dans le tableau 3 « Synthèse des scores » publié ci-dessus.

Le président s'est assuré que chaque membre du comité ait l'opportunité d'exprimer son opinion. Le président ou un analyste désigné par lui a revu le projet de communiqué de presse pour s'assurer de sa conformité avec les décisions prises par le comité. L'opinion et les décisions du comité de notation sont résumées dans le présent communiqué de presse.

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages.

Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre.

Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique.

S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web www.standardandpoors.com (gratuitement), ainsi que sur www.ratingsdirect.com et www.globalcreditportal.com (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur www.standardandpoors.com/usratingsfees.

Copyright © 2016 Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.